

CGV-150221

UNIVERSITÉ DE MONCTON

237^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

(réunion extraordinaire)

Le 21 février 2015

De 13 h à 15 h 15

PSL600 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES :

Alain Bossé	Nord-Ouest	Stéphane Robichaud	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)
Adélard Cormier	Sud-Est		
Michel Côté	Extérieur des régions	Jean Soucie	Nord-Ouest
Micheline Daigle- LeBlanc	Extérieur du NB (NE)	Raymond Thériberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions		
Randy Johnston	Étudiant (Shippagan)	<u>OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS</u>	
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Raymond Lanteigne, président	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Mathieu Lemieux	Étudiant (Edmundston)	Jacques Paul Couturier, vice- recteur	Edmundston
Benoît Long	Extérieur du NB (Ottawa)	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Christian Michaud	Sud-Est	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales	U de M
Blanca Navarro- Pardiñas	Professeure (Edmundston)	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)	André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur <i>par intérim</i>	Shippagan

PERSONNES EXCUSÉES : Jeannita Bernard, Denis Caron, Keith Coughlan, Yves Gagnon, Daniel Héту, Moncef Lakouas, Marie-Noëlle Ryan, Jean-Claude Savoie et Neil Vibert

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	Ouverture	3
2.	Vérification du droit de présence	3
3.	But de la convocation.....	3
4.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
5.	Planification stratégique	3
	5.1. Plan d'action – « Des actions qui nous appartiennent »	3
	5.2. Rapport des résultats – Février 2015.....	6
6.	Prochaine réunion	6
7.	Clôture.....	7
	Documents	8
	DOCUMENT A : Ordre du jour adopté.....	A(1)
	DOCUMENT B : Plan d'action – « Des actions qui nous appartiennent »	B(1-23)
	DOCUMENT C : Rapport des résultats – Février 2015	C(1-23)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

13 heures : Le président, monsieur Raymond Lanteigne, souhaite la bienvenue à toutes et tous, et plus particulièrement à Micheline Daigle-LeBlanc, représentante de l'extérieur du Nouveau-Brunswick résidant dans la région de l'Atlantique (NE). Il nomme les personnes excusées, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il s'agit de la 237^e séance du Conseil des gouverneurs.

2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

3. BUT DE LA CONVOCATION

Le président explique le but de la convocation. Il s'agit de procéder à l'adoption du plan d'action 2014-2016, plan qui découle du projet institutionnel de planification stratégique. De plus, un rapport des réalisations de l'année 2014 sera présenté.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

R : 01-CGV-150221

Stéphane Robichaud, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

5. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

5.1. Plan d'action – « Des actions qui nous appartiennent »

Voir le Document B, p. 1-23

Présentation du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier présente le plan d'action « Des actions qui nous appartiennent », plan qui découle du grand projet de la planification stratégique 2020. À l'aide de diapositives électroniques, il rappelle que le *Plan stratégique 2020* avait été adopté par le Conseil des gouverneurs en novembre 2013. Le plan d'action permet d'identifier les actions clefs en lien avec ce grand projet.

Le recteur et vice-chancelier rappelle les cinq grands chantiers qui donnent le cadre dans lequel on y retrouve les actions, soit l'enseignement de qualité et l'expérience étudiante; l'engagement; l'internationalisation; la recherche, le développement, la création et l'innovation; la gouvernance responsable et l'excellence organisationnelle. Il rappelle que 23 grandes orientations ont été identifiées et, autour de celles-ci, de nombreuses actions sont identifiées. Les mots-clefs qui résument les orientations sont les suivants :

Recrutement étudiant	Programmes d'études
Excellence en enseignement	Réussite étudiante
Société	Sentiment d'appartenance
Expertise	<i>Alma mater</i>
Communication	Recrutement international
Mobilité étudiante et professorale	Adaptation interculturelle
Contenus de cours – volet international	Subventions
Appui	Multidisciplinarité
Axes et créneaux de recherche	Culture de recherche
Processus	Gestion
Finances	Infrastructure
Milieu de vie	

5.1. Plan d'action – « Des actions qui nous appartiennent » (suite)

Le recteur et vice-chancelier présente de nombreuses actions liées à ces orientations. Parmi les plans qui seront développés, on note les suivants :

- Plan de gestion des effectifs étudiants
- Planification académique – plans des facultés et écoles
- Plan de transition visant à faciliter l'intégration des diplômées et diplômés sur le marché du travail
- Étude portant sur les études acadiennes
- Plan de développement du Bureau du soutien à l'innovation
- Plan stratégique pour appuyer les communautés universitaires francophones en mettant à profit les expertises de l'Université
- Étude de marché – campagne de financement
- Plan stratégique de communication et de marketing
- Plan directeur portant sur les relations internationales
- Cadre de gouvernance
- Code d'éthique pour les membres du Conseil des gouverneurs
- Plan de développement et de maintien de l'infrastructure
- Rapport annuel des réalisations de l'Équipe de direction

Présentation des vice-recteurs d'Edmundston et de Shippagan

Le vice-recteur du Campus d'Edmundston et le vice-recteur du Campus de Shippagan présentent, à l'aide de diapositives électroniques, les particularités des campus en région. Au Campus d'Edmundston, on souhaite mettre en place une maîtrise professionnelle en gestion de l'environnement forestier. De plus, on souhaite explorer l'ajout de programmes conduisant à un diplôme après deux ans d'études. D'autres actions sont proposées, notamment la mise en place des initiatives de valorisation de l'excellence professorale en enseignement ainsi que le maintien du service Accès emploi Édupôle et ses activités d'aide à la transition vers l'emploi, et ce en partenariat avec le CCNB-CE et la CDJ. Le campus souhaite également mettre en place des équipes sportives compétitives et adhérer à un circuit compétitif collégial. Parmi les nombreuses actions prévues, notons aussi la mise en œuvre d'un plan de réaménagement et de rénovation de la résidence Louis-Cyr ainsi que la recherche de fonds pour repositionner le Musée historique du Madawaska.

Au Campus de Shippagan, on souhaite mettre à jour le plan académique du campus, et réformer les programmes exclusifs en bonifiant le volet expérientiel. Au niveau de l'engagement, le campus souhaite, entre autres, intégrer les réseaux virtuels d'échanges avec des organismes ayant une expertise sur les littoraux et les bassins versants. Le campus souhaite également évaluer les actions issues des États généraux de la jeunesse et établir des activités communes avec les chambres de commerce de la Péninsule acadienne. Au chapitre de l'internationalisation, le campus désire renforcer le partenariat avec les villes de la Péninsule acadienne pour l'accueil des étudiantes et des étudiants internationaux. De plus, on souhaite élaborer un plan d'intégration sociale et culturelle des étudiantes et des étudiants internationaux. En recherche, le campus favorisera l'implication des professeures et professeurs dans le développement des axes stratégiques de l'Université. On souhaite aussi renforcer les collaborations avec le réseau des universités du Québec (UQAR, UQAM, ÉTS, INRS). Enfin, au niveau de la gouvernance, le campus collaborera dans la mise en place d'un processus d'évaluation des services et il repensera à sa visibilité et sa présence dans le cyberspace.

Discussion

Le recteur et vice-chancelier précise que les actions sont ciblées en tenant compte des cinq grands chantiers et des 23 orientations. Cela dit, de nouvelles actions pourront s'inscrire dans les nombreux plans de gestion au cours des deux prochaines années.

Les points suivants sont soulevés :

- Un membre indique que, pour mousser l'immigration francophone, il serait bien de voir comment la province du Nouveau-Brunswick, par le biais de ses officiers, pourrait faire la promotion de l'Université de Moncton dans ses missions hors Canada. Le recteur montre son accord avec cette proposition et indique que, à l'invitation du gouvernement, il prendra part à un voyage en Belgique dans le but de faire la promotion de l'Université dans les grands salons organisés pour l'immigration francophone.

5.1. Plan d'action – « Des actions qui nous appartiennent » (suite)

- Un membre demande si UdeM Développement Inc. prévoit la création d'un fonds de fiducie pour la recherche. Le recteur indique que les revenus de ce fonds – provenant des profits de la location des terrains – seront versés dans un fonds en fiducie aux fins de développement de la recherche.
- Un membre indique qu'il serait bien d'examiner la possibilité d'offrir des cours universitaires aux finissantes et finissants des écoles francophones de la province qui ne sont pas dans les régions universitaires (Moncton, Edmundston, Shippagan). Cette offre de cours à Saint-Jean par exemple pourrait être un moyen de recrutement efficace dans ces régions plus éloignées des campus.
- Au sujet de la planification académique et des programmes d'études, un membre demande si l'on mesure davantage la pertinence des programmes en fonction de la demande du marché du travail. Le recteur rappelle que 94 % des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton obtiennent un emploi (dont 87 % sont liés à leur domaine d'études).
- Un membre soulève plusieurs points en indiquant d'abord son appréciation pour la qualité du matériel et la préparation des documents. Il mentionne que le plan d'action donne un ton en double volet, soit une amélioration continue des activités en cours, soit un virage pour s'orienter vers de nouveaux horizons. Par ailleurs, il note la diminution des inscriptions à temps complet depuis cinq ans, soit -21 %. Au niveau des indicateurs de rendement, il indique qu'il faut se poser la question à savoir si l'on s'améliore à mesurer les succès. En d'autres mots, il faut avoir de bons indicateurs de rendement. Au niveau de l'engagement, il faut encourager les liens avec la communauté en tout temps, que ce soit à l'aide de colloques, de conférences, de grands et de petits projets. Et au niveau de la gouvernance, il faut continuer de développer une culture de gestion en responsabilisant les gestionnaires. Il rappelle que l'expert en gouvernance, Michel Nadeau, avait proposé que le Conseil des gouverneurs se nourrisse régulièrement de grandes réflexions.
- Un membre voit de bon œil la tenue d'un colloque sur l'expérience étudiante. Il rappelle qu'il est plus facile de retenir un étudiant que de le recruter. Des tableaux de bord devront émerger de ces initiatives.
- Le taux de rétention des étudiantes et des étudiants est 77 %, soit le plus bas depuis cinq ans. Il serait sage d'étudier les causes de cette baisse. Une comparaison avec d'autres universités serait bien aussi.
- Au sujet de la structure même du Conseil des gouverneurs, un membre indique qu'il va falloir se pencher sur celle-ci. Il rappelle que le Conseil n'est pas un forum de concertation. L'objectif premier est de prendre des décisions en fonction des meilleurs intérêts de l'Université de Moncton.
- Un membre indique qu'il serait bien d'examiner certains processus internes qui se font de la même manière depuis des années. Parfois, il est bien de faire les choses autrement et de rafraîchir les processus.
- Un membre indique qu'il faut poursuivre les discussions avec les gens de l'industrie afin de trouver des partenariats porteurs d'avenir. Ces partenariats sont des atouts importants pour l'Université.
- Un membre soulève une question par rapport au poste ou à la fonction d'ombudsman. Le recteur explique qu'un groupe de travail étudie une proposition de l'ABPPUM et de la FÉÉCUM (code de conduite). Il explique qu'un modèle a été proposé, toutefois celui-ci doit être examiné à la lumière des conventions et des politiques en vigueur. Le recteur explique qu'il existe plusieurs modèles et qu'il faut être en mesure de pouvoir gérer les diverses plaintes.
- Suggestion : un membre suggère que l'on ait une procédure qui rappelle la « boîte à suggestions ».
- Suggestion : Il serait bien d'ajouter le taux de pénétration dans les écoles francophones de la province dans le document portant sur les données institutionnelles.

7. CLÔTURE

La réunion se termine à 15 h 15.

Contresigné le _____

Raymond Lanteigne, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

DOCUMENTS